

(N° 16.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SESSION DE 1894-1895.

---

### Projet de Loi contenant le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre de l'exercice 1895.

(Voir les n<sup>os</sup> 3, XIII et 44, session de 1894-1895, de la Chambre  
des Représentants.)

---

### LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir. Salut.*

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

Les recettes et les dépenses pour ordre de l'exercice 1895 sont évaluées respectivement à la somme de un milliard soixante-dix-sept millions soixante-treize mille huit cent cinquante-six francs, quatre-vingt-quatre centimes (fr. 1,077,073,856-84), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> février 1895.

*Les Secrétaires,*  
ANSPACH-PUISSANT,  
Jules DE BORCHGRAVE.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*  
A. BEERNAERT.

**BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE  
de l'exercice 1895.**

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
	<b>TITRE I. — Recettes et dépenses pour ordre.</b>		
	<b>CHAPITRE PREMIER.</b>		
	FONDS DE TIERS DÉPOSÉS AU TRÉSOR ET DONT LE REMBOURSEMENT A LIEU AVEC L'INTERVENTION DU MINISTRE DES FINANCES.		
1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor par les comptables de l'État, les receveurs communaux et les receveurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. . . . .	4,800,000 »	
2	Cautionnements versés en numéraire par les entrepreneurs, adjudicataires, concessionnaires de travaux publics, et par les agents commerciaux. . .	2,100,000 »	
	Versements faits directement dans la caisse de l'État. . . . . 1,200,000 »		
3	Fonds provinciaux. { Impôts recouvrés par les comptables de l'administration des contributions directes, douanes et accises, déduction faite des frais de perception . . . . . 12,500,000 »	14,200,000 »	
	Revenus recouvrés par les comptables de l'administration de l'enregistrement et des domaines, déduction faite des frais de perception . . . . . 500,000 »		
4	Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860. . . . .	51,165,900 »	
5	Réserve du fonds communal (art. 2 de la loi du 20 décembre 1862) . . .	580,000 »	
6	Fonds spécial des communes (loi du 19 août 1889). . . . .	6,069,321 »	
7	Fonds locaux. — Versements faits par les communes pour être affectés, par l'autorité provinciale, à des dépenses locales. . . . .	550,000 »	
8	Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne. . . . .	600,000 »	
9	Versements effectués chez les receveurs des contributions, par les trésoriers des succursales de la caisse d'épargne. . . . .	700,000 »	
10	Dépôts effectués chez les receveurs de l'enregistrement et des domaines, pour le compte de la Caisse générale d'épargne . . . . .	40,000 »	
11	Remboursements de prêts agricoles faits par la Caisse générale d'épargne.	320,000 »	667,998,221 »
12	Dépôts effectués chez les percepteurs des postes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne . . . . .	120,700,000 »	
13	Caisse de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865. . . . .	100,000 »	
14	Caisse des veuves et orphelins du Département des Finances . . . . .	1,200,000 »	
15	— — — — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	1,000,000 »	
16	— — — — de l'Intérieur et de l'Instruc- tion publique . . . . .	250,000 »	
17	— — — — des Affaires étrangères . . . . .	100,000 »	
18	— — — — de la Justice . . . . .	150,000 »	

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
19	Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant de l'Administration de l'Instruction publique . . . . .	250,000 »	
20	— — — des professeurs et instituteurs communaux. . . . .	550,000 »	
21	— — — de l'ordre judiciaire . . . . .	380,000 »	
22	— — — des officiers de l'armée . . . . .	1,000,000 »	
23	Caisse de prévoyance des pilotes et autres agents de la marine . . . . .	100,000 »	
24	Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .	255,000 »	
25	Masse d'habillement de l'Administration des Chemins de fer de l'État . . . . .	700,000 »	
26	Caisse de remplacement par le Département de la Guerre . . . . .	2,700,000 »	
27	Caisse de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer . . . . .	900,000 »	
28	Recettes effectuées par l'Administration des chemins de fer de l'État, pour le compte des sociétés concessionnaires et restitutions au Budget pour ordre comme valeurs de emploi . . . . .	5,700,000 »	
29	Recettes effectuées par l'administration des Postes pour le compte des administrations postales étrangères avec lesquelles elle est en relation. . . . .	3,000,000 »	
30	Recettes effectuées par l'administration des Télégraphes pour le compte des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation . . . . .	1,950,000 »	
31	Fonds pour l'encouragement du service militaire. . . . .	17,000 »	
32	Fonds de toute autre nature versés dans les caisses du Trésor public, pour le compte de tiers . . . . .	100,000 »	
33	Encaissement et paiement des effets de commerce par la poste . . . . .	465,000,000 »	
34	Remise des correspondances par exprès . . . . .	25,000 »	
35	Fonds de prévision monétaire (loi du 17 mai 1886, art. 2) . . . . .	20,000 »	
36	Fonds disponibles des établissements de bienfaisance et d'aliénés . . . . .	200,000 »	
37	Bureau international pour la publication des tarifs douaniers. . . . .	126,000 »	
38	Paiement de la caisse des dépôts et consignations pour le compte de la caisse d'épargne. . . . .	800,000 »	
39	Taxes internationales pour l'enregistrement des marques de fabrique et de commerce. (Loi du 15 juin 1892). . . . .	2,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
FONDS DE TIERS DÉPOSÉS AU TRÉSOR ET DONT LE REMBOURSEMENT A LIEU DIRECTEMENT PAR LES COMPTABLES QUI EN ONT OPÉRÉ LA RECETTE.			
MINISTÈRE DES FINANCES.			
<i>Administration des contributions directes, douanes et accises.</i>			
40	Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises (caisse du contentieux) . . . . .	500,000 »	

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
41	Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies, confiscations et préemptions . . . . .	175,000 »	
42	Impôts et produits recouvrés au profit des communes . . . . .	19,000,000 »	
43	Masse d'habillement et d'équipement de la douane . . . . .	170,000 »	
44	Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus.	1,000,000 »	
45	Frais payés aux commissaires spéciaux (art. 88 de la loi communale) . .	6,000 »	
	<i>Administration de l'enregistrement et des domaines.</i>		
46	Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie . . . . .	250,000 »	
47	Amendes et frais de justice en matière forestière. . . . .	13,000 »	
48	Consignations de toute nature. . . . .	9,050,000 »	
	<b>MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.</b>		
	<i>A. — Administration des chemins de fer.</i>		
49	Encaissement et paiement pour le compte de tiers du chef de transport de marchandises (déboursés et remboursements) . . . . .	70,000,000 »	
50	Prix de transport afférent aux parcours effectués sur les chemins de fer dont les gares ne sont pas tarifées directement avec celles du chemin de fer de l'État (ports au delà). . . . .	85,000 »	404,267,000 »
51	Compte pour ordre . . . . .	2,500,000 »	
	<i>B. — Administration des postes.</i>		
52	Encaissement et paiement de quittances pour compte de tiers. . . . .	135,000,000 »	
53	Fonds confiés à la poste et rendus payables sur mandats et bons de poste. . . . .	138,500,000 »	
54	Abonnements-poste aux journaux payés aux éditeurs . . . . .	2,000,000 »	
55	Encaissement et paiement de coupons . . . . .	1,500,000 »	
	<i>C. — Administration de la Marine.</i>		
56	Remboursement des droits de pilotage à l'Administration néerlandaise .	55,000 »	
57	Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses (arrêté royal du 10 juin 1822). . . . .	6,000 »	
	<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE.</b>		
58	Masse des détenus (administration des prisons) . . . . .	218,000 »	
59	Colonies agricoles de bienfaisance, dépôts de mendicité et maisons de refuge de l'État . . . . .	2,516,000 »	
60	Colonies et asiles d'aliénés de l'État. . . . .	1,486,000 »	
61	Institution royale de Messines . . . . .	170,000 »	

N° DES ARTICLES.	DESIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
	<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE, DU TRAVAIL ET DES TRAVAUX PUBLICS.</b>		
62	Pensions payées par les élèves de l'Institut agricole de l'État . . . . .	50,000 »	
65	Rétributions payées par les élèves de l'École de médecine vétérinaire de l'État. . . . .	15,000 »	
64	Produit des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .	56,000 »	
65	Produit des conférences données aux élèves droguistes . . . . .	6,000 »	
	<b>TITRE II. — Dépenses sur ressources spéciales.</b>		
	<i>Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des Comptes.</i>		
	§ 1 <sup>er</sup> . — SUBSIDES. — PARTS CONTRIBUTIVES DE TIERS DANS LA DÉPENSE DE TRAVAUX PUBLICS.		
66	Subsides offerts à l'État pour construction de routes . . . . .	75,000 »	
67	Subsides pour travaux d'utilité publique . . . . .	100,000 »	
68	Part d'intervention des provinces, des communes et des particuliers intéressés dans la dépense de travaux d'amélioration du régime de l'Yser	50,000 »	1,205,000 »
69	Fonds provenant de l'intervention de tiers dans les dépenses de premier établissement, d'extension ou de parachèvement de chemins de fer .	1,000,000 »	
	§ 2. — FONDS DE EMPLOI.		
	<i>Fonds de emploi provenant soit de la vente ou de la cession de vieux matériaux et d'objets hors d'usage, soit du remboursement d'avances budgétaires concernant les services suivants :</i>		
	<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.</b>		
70	Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de la délivrance des certificats de capacité pour l'enseignement du dessin, de la gymnastique, des travaux à l'aiguille, des travaux manuels (écoles de garçons), de l'économie domestique et de l'agriculture (enseignement primaire) ainsi que pour l'enseignement dans les écoles gardiennes (jardins d'enfants). . . . .	8,000 »	
71	Expositions générales des beaux-arts. . . . .	15,000 »	
72	Produit du Tir national . . . . .	2,000 »	
73	Produit de la vente de moulages provenant du Musée royal d'histoire naturelle . . . . .	7,200 »	
74	Produit de la vente de moulages provenant du Musée des échanges. . .	4,700 »	
	<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE, DU TRAVAIL ET DES TRAVAUX PUBLICS.</b>		
75	Service de l'atelier de photographie de l'administration des ponts et chaussées. Fournitures diverses; frais de surveillance et de confection de clichés photographiques, autographiques, etc. Indemnité à l'agent chargé de la vente des plans et salaires d'ouvriers supplémentaires et temporaires. . . . .	16,000 »	
76	Produit du Jardin botanique. . . . .	100 »	
77	Redevances payées par les fabricants et marchands soumis au contrôle des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .	7,000 »	

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
78	Recettes et dépenses relatives à l'exécution de la loi du 4 août 1890. — Produit des taxes d'expertises des viandes. — Produit des conférences et des examens pour l'obtention du certificat d'expert-inspecteur des viandes. — Prélèvement et analyse d'échantillons . . . . .	5,000 »	
79	Inspection sanitaire des animaux domestiques à l'importation dans le pays. — Produit des droits de contrôle. . . . .	40,000 »	
MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.			
A. — Chemins de fer.			
80	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .	1,000,000 »	
81	Service des voies et travaux, non compris les objets dénommés à l'article précédent . . . . .	200,000 »	
82	Service de la traction et du matériel . . . . .	1,000,000 »	
83	Service des transports . . . . .	500,000 »	3,592,300 »
84	Services en général . . . . .	200,000 »	
85	Versements ayant une affectation spéciale ou concernant plusieurs services.	100,000 »	
B. — Postes et télégraphes.			
86	Services communs . . . . .	10,000 »	
87	Service des postes . . . . .	12,000 »	
88	Service des télégraphes et des téléphones. . . . .	250,000 »	
C. — Marine.			
89	Service de la traction et du matériel . . . . .	20,000 »	
D. — SERVICES DIVERS.			
90	Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de procéder aux épreuves pour l'admission aux emplois d'ingénieur et de sous-chef de section (arrêté royal du 28 janvier 1888) . . . . .	500 »	
MINISTÈRE DE LA GUERRE.			
91	Service des établissements de fabrication de l'artillerie . . . . .	20,000 »	
92	Service de l'Institut cartographique militaire. . . . .	15,000 »	
93	Service des objets de couchage de l'État . . . . .	5,000 »	
94	Service de la pharmacie centrale de l'armée . . . . .	18,000 »	
95	Service de la remonte spéciale des officiers . . . . .	200,000 »	
96	École militaire. — Pension des élèves . . . . .	136,800 »	
§ 3. — SERVICES DIVERS.			
97	Cautionnements des entrepreneurs défallants . . . . .	10,000 »	
98	Remboursement de prêts aux provinces et aux communes pour con- struction et ameublement de maisons d'école . . . . .	1,335 84	41,535 84
TOTAL DU BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE. . . . . fr.			1,077,075,856 84